



Municipalité Saint-Onésime-d'Ixworth

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

DU 7 OCTOBRE AU 11 OCTOBRE 2019

La Municipalité procédera à la vidange des fosses septiques des **résidences principales et secondaires (chalet)** du **SECTEUR EST** de la Municipalité, dans les rues mentionnées ci-dessous non desservies par le réseau d'égout municipal :

Rang 5	Rang 6
Petit Rang 5	Chemin du Vide
Rue Dionne	Chemin du Village
Route du Canton des Roches	Chemin de la Rivière Sud
Chemin de la Rivière Nord	Route Drapeau Sud
Chemin d'Ixworth	Chemin de l'Érablière
Chemin du Portage	

Votre installation septique doit être préparée le 6 octobre 2019.

Voici les directives à respecter du règlement 11-2004 régissant, entre autres, la collecte périodique des installations septiques :

- Identifier votre numéro civique et vous assurer qu'il soit bien visible de la rue;
- Les couvercles – habituellement 2 – doivent être dégagés de 10 cm sur le pourtour afin de les basculer sans difficulté sans les endommager;
- Les fosses avec des capuchons doivent être dévissés mais non enlevés;
- Enlever le mobilier placé sur les couvercles et dégager les installations bloquant l'accès aux couvercles (structure de patio, tables, pots de fleurs, etc.);

- Laisser les barrières ouvertes et placer des repères visibles pour localiser l'installation;
- Tenir à l'écart et à distance sécuritaire les animaux domestiques;
- Si votre installation est de type « Bionest », veuillez informer votre municipalité rapidement, car la pompe ne doit pas être en fonction lors de l'opération de vidange;

Si l'entrepreneur doit revenir sur les lieux parce que l'occupant n'a pas préparé son installation septique en fonction des consignes susmentionnées, **les frais supplémentaires vous seront facturés ainsi qu'une amende pour toute infraction commise au règlement 11-2004.**

Nous vous recommandons donc d'être présent lors de la vidange.

L'entrepreneur responsable de la vidange des installations septiques pour 2019 est Campor environnement.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter la municipalité au 418-856-3018.

